

## ROYAUME-UNI : LE CIEL S'ASSOMBRI

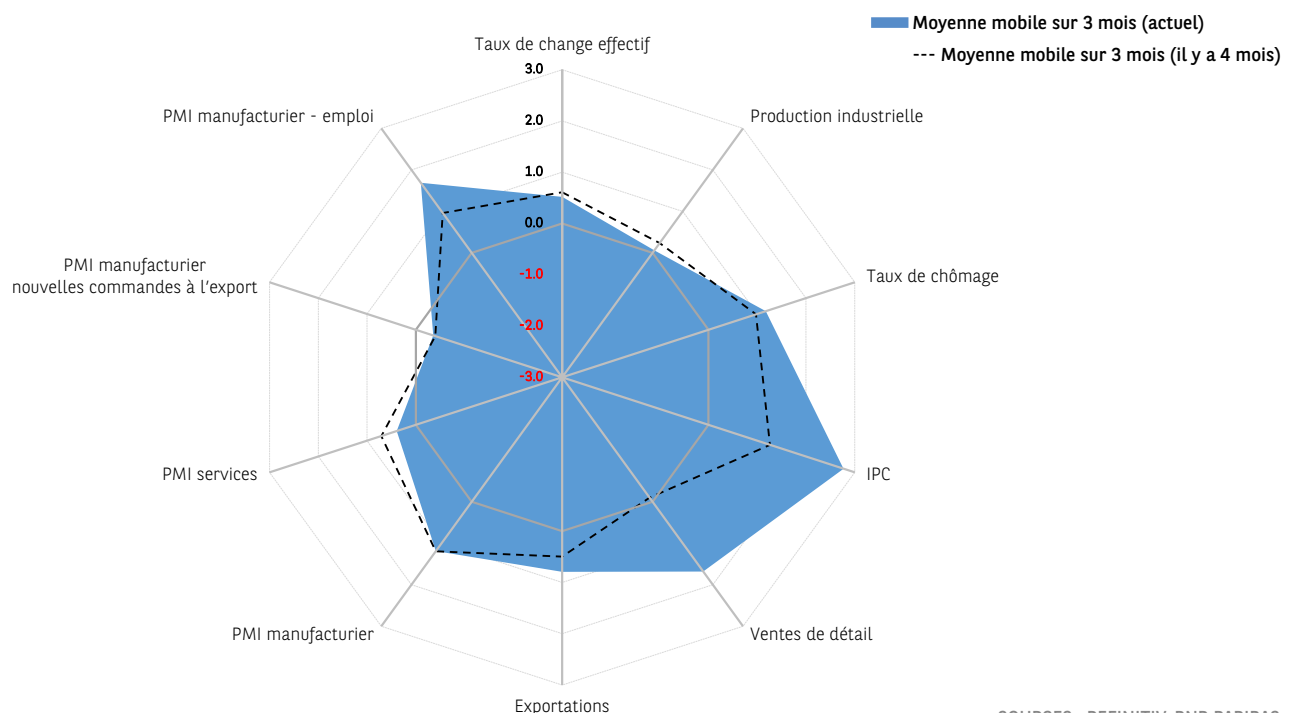
Le Royaume-Uni n'est pas le pays commercialement le plus exposé à la Russie : il ne lui achète pratiquement pas de gaz et ne lui destinait, en 2019, que 0,7% de ses exportations de biens (contre, par exemple, 2% pour l'Allemagne). Il n'empêche, outre-Manche comme dans toute l'Europe, les sanctions et pénuries découlant de la guerre russe en Ukraine exacerbent les tensions inflationnistes et assombrissent les perspectives économiques. Le très écouté *Office for Budget Responsibility* (OBR) a ramené de 6% à 3,8% sa prévision de croissance pour 2022, tandis que la hausse annuelle des prix (6,2% en février) pourrait culminer à 9% en fin d'année.

Pour les Britanniques, dont les salaires réels ont commencé à baisser, les pertes de pouvoir d'achat vont s'accroître. Dès le 1<sup>er</sup> avril, 22 millions d'entre eux seront concernés par la hausse de 54% des tarifs réglementés de l'énergie (calculés sur une base annuelle). Pour le chancelier de l'Échiquier, Rishi Sunak, la réactivation des aides gouvernementales devient un sujet incontournable... à aborder avec prudence. Alors que la prochaine loi de finances, effective en avril, alourdit la fiscalité (12 milliards de recettes annuelles supplémentaires avec notamment la hausse des taux de cotisation à l'assurance maladie), quelques mesures correctrices ont été annoncées : baisse de 5 pence par litre (6 centimes d'euro) de la taxe sur les carburants, application d'une TVA à 0% sur la pause de panneaux solaires, doublement de la dotation au *Household's Support Fund*... Selon l'OBR, ce dispositif est toutefois loin de compenser la hausse de la pression fiscale programmée en 2022 et au-delà.

Le retour du « quoi qu'il en coûte » n'est pas encore d'actualité, tandis que la normalisation monétaire se poursuit. Le 16 mars, la Banque d'Angleterre a augmenté, pour la troisième fois consécutive, son taux directeur désormais fixé à 0,75%, et d'autres hausses sont prévues.

Jean-Luc Proutat

### ROYAUME-UNI : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES INDICATEURS



Les indicateurs du radar sont transformés en « z-scores » (écarts par rapport à la valeur moyenne de long terme exprimée en écart-type). Ces z-scores ont une moyenne de zéro et leur valeur fluctue ici entre -3 et +3. Sur le radar, la zone en bleu indique les conditions économiques actuelles. Elle est comparée aux conditions 4 mois auparavant (pointillés). Un élargissement de la zone bleue indique une amélioration de l'indicateur d'activité.